



ACADÉMIE DE CORSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat
Pôle pédagogique

Affaire suivie par :
Bernard CAPELLI
IA IPR des sciences de la vie et
de la Terre

Tél: 06 16 84 15 91

Mél : bernard.capelli@ac-corse.fr

bd Pascal Rossini
BP 808
20192 Ajaccio cedex 4

Ajaccio, le 14 septembre 2023

Monsieur Bernard CAPELLI
IA-IPR des sciences de la vie et de la Terre
Chef de mission académique à l'EDD

À

**Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement**
Mesdames et Messieurs les référents EDD
**Mesdames et Messieurs les enseignants des
collèges et lycées publics et privés**

OBJET : lettre de rentrée EDD 2023.

L'éducation au développement durable est une mission de l'École. Inscrite dans le code de l'éducation, elle est dispensée à tous les élèves, de la maternelle jusqu'au lycée. Elle porte non seulement sur les enjeux environnementaux, mais aussi sur les problématiques sociales et économiques qui leur sont reliées. L'objectif est d'acquérir des connaissances et des compétences pour mieux comprendre, se repérer et agir face à la complexité des enjeux contemporains.

Le développement durable est adopté par le ministère chargé de l'Éducation nationale dans son acception classique comme étant **une démarche de rétablissement d'équilibres dynamiques entre l'environnement, le monde social, l'économie et la culture**. Partant de cette définition fondée sur l'interaction entre ces différents domaines, l'éducation au développement durable (EDD) est **une éducation transversale**, qui intègre les enjeux du développement durable dans les nouveaux programmes d'enseignement de l'école primaire et aux programmes d'enseignement disciplinaires du collège et du lycée général, technologique et professionnel.

L'EDD croise explicitement les autres éducations transversales, dont l'éducation au développement et à la solidarité internationale, l'éducation à la santé, les enseignements artistiques et culturels. **Les éco-délégués sont des acteurs essentiels de l'EDD au sein de l'établissement.**

La publication d'un guide <https://eduscol.education.fr/1117/education-au-developpement-durable> rassemble des conseils pour agir en faveur de la transition écologique dans les écoles, collèges et lycées, pour sept grandes thématiques (alimentation, biodiversité, déchets, eau, Énergie, mobilités, numérique). Il regroupe des repères sur les enjeux, des conseils et des pistes d'actions applicables à tous les usagers des établissements scolaires, des sources d'information, ainsi que des exemples de projets pédagogiques qui peuvent être menés en lien avec ces actions. Il complète deux précédentes publications du ministère : le Vademecum « Éducation au développement durable à l'Horizon 2030 » (janvier 2021), qui présente l'approche pédagogique de

l'éducation au développement durable ; les guides «Bâtir l'école» (juin 2022), qui portent sur le bâti scolaire et seront prolongés par des recommandations techniques, notamment sur la végétalisation des cours d'école.

Dans ce contexte, et dans la continuité des années précédentes, **20 mesures** énoncées le 23 juin 2023 doivent permettre aux élèves de **mieux comprendre les enjeux de la transition écologique dans le cadre des enseignements**. Elles encouragent l'engagement civique des élèves et valorisent l'action des éco-délégués, partout sur le territoire. Elles font des **écoles et des établissements scolaires des lieux en transition écologique**, dans leur fonctionnement et dans leur bâti, en lien avec les collectivités territoriales. Les 20 mesures sont précisées en suivant le lien : <https://www.education.gouv.fr/20-mesures-pour-la-transition-ecologique-l-ecole-378545>

La labellisation E3D :

L'appel à candidature précisant les modalités la labellisation E3D (établissement en démarche de développement durable) vous sera envoyée prochainement. Cette labellisation est un indicateur national de l'ODD n°4, mais également un indicateur de l'engagement de l'établissement à l'éducation au développement durable. L'attribution du label est réévaluée tous les trois ans : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo36/MENE2025449C.htm>

Cette labellisation se déroule en 3 étapes :

- répondre à l'appel à candidature d'octobre à début décembre ;
- compléter le fichier d'auto-positionnement de janvier à début mars ;
- présenter les actions lors des visites du groupe de labellisation E3D d'avril à juin.

De nouvelles écoles et de nouveaux établissements ont été labellisés E3D cette année.

Les établissements et école labellisés E3D au niveau 1 :

- école Jeanne d'Arc (Bastia) ;
- collège Henri Tomasi (Penta di Casinca) ;
- lycée Professionnel du Finosello (Ajaccio) ;
- cité scolaire Jeanne d'Arc (Bastia).

Les établissements labellisés E3D au niveau 2 :

- collège Léon Boujot (Porto Vecchio) ;
- collège de Baléone ;
- collège de Montesoro ;
- collège Camille Borossi (Vico) ;
- lycée Laetitia (Ajaccio).

Les établissements labellisés E3D au niveau 3 :

- collège de Biguglia ;
- collège Jean Félix Orabona (Calvi) ;
- lycée Giocante de Casabianca (Bastia).

Au total, **74,1 % des collèges et 57 % des lycées** sont **labellisés E3D** dans l'académie de Corse.

Les éco délégués :

L'élection des éco-délégués au collège et au lycée permet une mobilisation des jeunes pour la protection de l'environnement, autour d'une prise de conscience collective et de projets concrets. **Une nouvelle journée dédiée aux éco-délégués, et à leur référent, mettra en avant la richesse de leurs projets ainsi que leur engagement. Elle se déroulera au mois de mai et aura pour thématique « consommation et production responsable »**. Le Bulletin Officiel n°36 du 24 septembre 2020 précise que l'élection des éco-délégués de classe est obligatoire au collège et au lycée et qu'elle peut être organisée simultanément avec celle des délégués de classes. Elle peut également être proposée aux élèves de CM1 et CM2. Les mêmes élèves peuvent, le cas échéant, être à la fois délégués de classe et éco-délégués.

Chaque collège et lycée désignera un binôme paritaire d'éco-délégués par établissement. Ces binômes d'éco-délégués seront élus, au collège et au lycée, parmi les membres volontaires du conseil de vie collégienne/lycéenne.

Les partenaires :

L'EDD se construit nécessairement en partenariat à partir de la complémentarité des expertises, croisant notamment les compétences pédagogiques internes à l'éducation nationale avec les savoirs scientifiques, de terrain et d'usage. Ainsi, vous trouverez en lien les lauréats de 2023 d'« I trufei scularii di u svilupp u a longu anda (Les trophées scolaires du développement durable)». https://www.isula.corsica/i-trufei-sculari-di-u-svilupp-u-a-longu-anda-Premiazione-Les-trophees-scolaires-du-developpement-durable-Palmares-2023-et_a3937.html

Vous trouverez sur le site internet de la Collectivité de Corse le règlement de cet appel à projets ainsi que le dossier de candidature dont la date limite de dépôts est fixée **au vendredi 6 octobre 2023** : https://www.isula.corsica/Avis-d-appel-a-projets-I-trufei-sculari-di-u-svilupp-u-a-longu-anda-Les-trophees-scolaires-du-developpement-durable_a4300.html?preview=1

Le SYVADEC (Syndicat de valorisation des déchets en Corse), propose également un accompagnement des établissements labellisés E3D. L'accompagnement a pour thématiques la réduction des déchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Dans la continuité de la mise en place des aires éducatives par l'OFB, un GRAE (Groupe Régional Aires Éducatives), piloté par l'Office de l'environnement de la Corse, la DREAL, et le Rectorat continue d'accompagner les projets des écoles et des établissements qui souhaitent s'engager dans les AME et ATE.

Le projet de sciences participatives de TARA Océan (projet « plastique à la loupe ») va être mené par 8 établissements. Les établissements engagés dans le projet Plastiques à la Loupe de TARA OCEAN sont précisés en annexe.

La DRAAF lance un appel à projet concernant les jardins pédagogiques : <https://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/appel-a-projets-jardins-pedagogiques-dans-les-colleges-et-lycees-de-corse-a1760.html>

Madame Aude ARMANDO (aude.armando@ac-corse.fr) m'accompagnera dans les projets de sciences participatives.

Les formations EDD :

Les différentes formations transversales proposées en lien avec l'EDD prévues sont :

- Sensibiliser aux enjeux de la mer et du littoral à Porto Vecchio (20 places disponibles prévue le mardi 17 octobre 2023 au collège Léon Boujot) ;
- Mettre en œuvre l'E3D - poursuivre la démarche E3D ;
- Plastique à la loupe, faire des sciences participatives (vendredi 10 novembre 2023)
- Plan Sciences : démarche de l'E3D par le MOOC ;
- Réaliser une démarche de projet : exemple de la mise en place d'un jardin pédagogique.

N'hésitez pas à me communiquer vos actions entreprises dans vos établissements afin que nous puissions les valoriser aux niveaux académique et national. N'hésitez pas également à me contacter afin de me faire connaître vos besoins en matière d'EDD si vous souhaitez un accompagnement.

Je remercie enfin les chefs d'établissement, enseignants, CPE, agents, personnels administratifs et AED, toutes les personnes engagées dans des actions au service des élèves de l'académie de Corse, et œuvrant également en faveur de l'Éducation au Développement Durable.

Bernard CAPELLI
IA - IPR
Sciences de la vie et de la Terre
Chef de mission académique de l'EDD

ANNEXE :

Les textes et ressources	<p>Circulaire de rentrée 2022 https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2219299C.htm</p> <p>La page Éduscol https://eduscol.education.fr/pid23360/education-au-developpement-durable.html dédiée à l'Éducation au Développement Durable</p> <p>Le Bulletin Officiel n°36 du 24 septembre 2020 Le Bulletin Officiel n°36 du 24 septembre 2020 https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo36/MENE2025449C.htm précise le rôle attendu de l'école et les actions à déployer dans les écoles collèges ou lycées (préservation de la biodiversité, installation des éco délégués, valorisation par le label E3D...) pour répondre aux 17 ODD de l'ONU et promouvoir un monde soutenable, équitable et solidaire.</p> <p>Le vadémécum de l'EDD https://eduscol.education.fr/document/5239/download constitue un cadre de référence afin d'apporter des repères à tous les acteurs de l'EDD.</p> <p><i>Guide du professeur - La polyvalence à l'école : un atout majeur pour l'EDD (cycle 3)</i> https://eduscol.education.fr/document/33464/download?attachment</p>
Les éco-délégués	<p>La circulaire du 24 septembre 2020 : https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo36/MENE2025449C.htm</p> <p>Binôme d'éco-délégués dans les établissements https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo31/MENE1924799C.htm</p> <p>Guide de l'élève : Comment débiter ? Ce guide de l'élève s'adresse aux éco-délégués au cycle 3. Il les invite à agir et s'engager à l'école pour le développement durable. https://eduscol.education.fr/document/33467/download?attachment</p> <p>Les éco-délégués à l'école : Ce livret de 4 pages présente les idées clés pour sensibiliser tous les élèves de l'école et progresser vers la labellisation E3D (école en démarche de développement durable). https://eduscol.education.fr/document/33470/download?attachment</p> <p>Le guide de l'éco-délégué du collège : https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-02/guide-co-d-l-gu-coll-ge-47963.pdf</p> <p>Le guide de l'éco-délégué du lycée : https://eduscol.education.fr/document/3883/download.</p>

<p>Exposition itinérante : dessine-moi l'écologie à la manière de Cartooning for Peace</p>	<p>Exposition : https://www.canva.com/design/DAE9kWCjeP0/ZPgeJQOwOJLhiqxyatPVw/view?utm_content=DAE9kWCjeP0&utm_campaign=designshare&utm_medium=link&utm_source=publishsharelink#4</p> <p>Présentation: https://www.canva.com/design/DAFB42IbVdw/By-Dw6c7cckVn9ntX5DRpw/view?utm_content=DAFB42IbVdw&utm_campaign=designshare&utm_medium=link&utm_source=publishsharelinkutm_content=DAFB42IbVdw&utm_campaign=designshare&utm_medium=link&utm_source=publishsharelink#7</p> <p>Contacts pour avoir l'exposition dans l'école ou l'établissement : Madame Nathalie BOURRIOT : cdi.6200011t@ac-corse.fr</p>
<p>Contacts et partenaires</p>    	<p>Madame Christelle STRA Madame Brigitte SOLER Direction de l'éducation, de l'enseignement et de la recherche Service des actions éducatives COORDONNATRICE DE PROJETS</p> <p>Les trophées scolaires du développement durable Brigitte.SOLER@isula.corsica Christelle.STRA@isula.corsica</p> <p>Véronique MURACCIOLI Parc naturel régional de Corse vmuraccioli@pnr-corse.fr</p> <p>Grégory LANGLOIS Chargé de mission Programme National pour l'Alimentation DRAAF de Corse gregory.langlois@agriculture.gouv.fr</p> <p>SYVADEC prevention@syvadec.fr</p>

	<p>OEC : Joseph SALVINI, Service Éducation, sensibilisation salvini@oec.fr</p> <p>Xavier CESARI, assistant en charge du suivi de la convention Académie de Corse/OEC cesari@oec.fr</p> <p>Jean-Louis Pieraggi, Eco Educateur pieraggi@oec.fr</p>
<p>Les 17 ODD</p> <p>Sélection de formations et de ressources en lien avec les ODD, développées par l'ADEME et en partenariat avec des enseignants et des acteurs de l'éducation.</p>	<p>Les 17 ODD de l'ONU https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/</p> <p>https://agirpoulatransition.ademe.fr/acteurs-education/?utm_campaign=Newsletter_ADEME_ACTUS_340</p>
<p>Le site de l'académie de corse dédié à l'EDD</p>	<p>https://www.ac-corse.fr/education-a-l-environnement-et-au-developpement-durable-122144</p> <p>Les vidéos académiques : https://www.youtube.com/playlist?list=PLcZFzLJfSttEHJ4rvZvNV4EyhhexgfIPJ0</p>

<p>Falepa Corsica</p>  <p>STRUCTURE D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ECONOMIQUE</p>	<p>L'association « Falepa Corsica » a pour mission d'assurer le suivi social et professionnel des personnes bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, CLD, AAH, TH, ASS, jeunes en difficulté...) à travers différents chantiers d'insertion dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recyclerie – Atelier récupération (Récupération de bouchons plastiques) ; • Precious Plastic by Falepa Corsica . <p>https://www.falepacorsica.com</p>
<p>Établissements engagés dans le projet « Plastiques à la Loupe » de TARA OCEAN</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - LP du Finosello (Ajaccio) - lycée général et technologique Paul Vincensini - collège Jean-Félix Orabona (Calvi) - collège de Biguglia - collège Maria Ghjente (Saint-Florent) - Lycée Jean-Paul De Rocca Serra (Porto Vecchio) - Collège Laetitia Bonaparte (Ajaccio) - Collège du Stiletto (Ajaccio)